

Note

De : Belaïde Bedreddine, Candidat pour Montreuil-Ouest et de Paule Guérin, suppléante

A : Alain Fabre, Président de l'Association Montreuilloise des Usagers des Transports en Commun (AMUTC)

Avant-propos

Pour débiter cet avant-propos, nous remercions sincèrement l'AMUTC et ses adhérents pour le travail important réalisé. Comme vous, nous nous plaçons dans le cadre des réflexions du schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF) et du nécessaire rééquilibrage Est-Ouest en matière de logements et d'emplois. Il nous semble en effet que l'augmentation continue ces deux dernières décennies du temps de transport logement-travail est un problème majeur pour la santé des personnes, pour leur qualité de vie, pour notre conception du développement écologique.

Ainsi, relié à la problématique transport, vous trouverez dans notre point de vue sur l'avenir, une volonté fondamentale de préserver la mixité sociale à Montreuil, de lutter contre la gentrification et la privatisation de la ville. Nous savons qu'améliorer l'offre de service publics provoque des "effets de richesse", une augmentation du foncier et qu'ainsi la protection de la mixité sociale doit être au coeur des politiques urbaines tant de transports que foncières.

Avant d'en arriver au fond des problématiques de transport, une question se pose : comment envisager la relations des institutions avec les associations d'usagers, les citoyens et les citoyennes ?

Sur ce point, nous considérons que tout projet d'avenir, que se soit en matière de transport, de politique foncière, d'aménagement et de service public nécessite l'association réelle des citoyens, des associations à l'élaboration des politiques publiques.

La démocratie locale n'a pas vocation à seulement embrasser les problèmes immédiat. Elle doit être un instrument pour définir les politiques d'avenir. C'est notamment la raison pour laquelle nous proposons la création d'une Assemblée permanente des habitant(e)s du canton de Montreuil-Ouest.

Ainsi, s'agissant de notre sujet présent, les transports, nous déplorons que depuis 2009 le Conseil général de Seine-Saint-Denis n'ait pas cru bon d'engager à l'instar du Val-de-Marne un débat départemental sur le plan de mobilisation pour les transports, sur les initiatives gouvernementale et particulièrement sur le projet Arc-Express.

Ce retard de l'institution départementale comme de notre Mairie dans la mobilisation autour d'un projet fédérateur place notre ville et notre département en situation de faiblesse. En effet, l'appui du mouvement citoyen est une condition pour parvenir à réaliser les investissements

nécessaires.

De la même manière, nous pensons que l'adoption future du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Montreuil, sans concertation réelle, constitue un contre-exemple absolu de ce qui est nécessaire, c'est à dire le développement réel de la démocratie d'intervention. Outre les critiques connues de tous que nous faisons à ce plan, l'impasse faite sur les déplacements témoigne purement et simplement d'un déficit de travail.

Notre fil conducteur en matière de transport est la densification de l'offre de transport pour des raisons sociales et écologiques. En effet, l'étalement urbain peut être un danger pour l'Île-de-France. Il est donc nécessaire d'avoir de meilleurs transports articulés à une conception urbaine axée sur la préservation et le développement de la diversité sociale de nos quartiers. Ainsi, il nous semble que l'offre doit conduire à une plus grande intermodalité et interconnexion des réseaux existants et futurs.

Nos positions

N.B. : les enjeux et les propositions que nous défendons sont connues. Ainsi cette note se propose de donner un rappel synthétique de nos positions. Evidemment, nous restons à votre disposition pour en développer la justification et la portée.

Tarif et financement

- **Zone unique à Montreuil** sur la base de la zone 1-2 - Arrêter la double-peine pour les habitants du Haut-Montreuil - Aller vers un ticket unique et multimodal (métro, tramway et bus)
- **Opposition à toute augmentation de tarif** supérieur à l'inflation.
- **Relèvement du versement transport des entreprises** de l'ordre de 2 à 3% pour le financement des infrastructures d'avenir. Refus d'utiliser "l'effet de richesse" foncière pour le financement des futures gares.

Bus

- **Renforcement de l'offre aux heures de pointes**, de sa régularité et des amplitudes horaires notamment pour l'hôpital et le personnel soignant mais pas seulement.
- **Doublement de la ligne de métro par une ligne de bus** passant par la rue de Paris pour les personnes à mobilité réduite.
- **Mobilisation pour que la ligne 301**, censée être en mobilien, soit au standard de service de ce type de ligne.

- **Création de navettes en circuits courts** sur certaines lignes de bus notamment pour le bus 129 de l'Hôpital à la Mairie.

Tramway

- **Début des travaux sans tarder** à partir du terminus de Val-de-Fontenay
- **Accord avec les remarques de l'AMUTC sur les conditions de son tracé** et des problématiques d'aménagement qui en résultent.

Métro

- **Création d'une sortie côté Montreuil** de la station Porte de Montreuil
- **Prolongement des lignes 11 et 9 selon le tracé proposé par l'AMUTC**. Prolongement de la ligne 3 avec notamment l'objectif d'un passage à la Noue.
- **Passage d'Arc Express par les quartiers des Ruffins et de l'Hôpital**. A ce sujet, nous regrettons l'inaction des collectivités concernées dont la Mairie de Montreuil et la validation tacite et en petit comité des propositions du Conseil général. Quelles que soient les options retenues actuellement, la mobilisation citoyenne et des élus devra réouvrir le dossier du tracé. De ce point de vue, nous sommes prêts à nous engager sans aucune exclusive, avec tous les élus quelle que soit leur étiquette politique, à des actions convergentes. L'élection cantonale de mars prochain et la majorité qui en résultera aura des conséquences que chacun est à même d'envisager pour la poursuite de cette stratégie du silence ou au contraire pour une stratégie nouvelle de mobilisation pour un autre tracé d'Arc-Express en Seine-Saint-Denis.

Taxis collectifs (TACO)

- **Les TACO subissent une stratégie de réduction en sifflet**. La dégradation de ce service obéit à un objectif de moyen terme de suppression. Nous confirmons notre attachement à ce service original permettant de désenclaver notamment les personnes âgées éloignées du centre-ville.

Vélos et circulations douces

- **Poursuivre le développement des pistes cyclables** en site propre.
- **Encourager les démarches d'apprentissage** pour les adultes par les associations.
- **Travail avec les usagers pour le développement des circulations** en sens inverse et des tourne-à-droite aux feux. Nouveaux parcs de stationnement pour les vélos.

Navettes intercommunales

- Etude sur les problématiques de **déplacements dans le voisinage intercommunal**
- **Ouverture d'une réflexion sur la création de navettes intercommunales** sous la responsabilité d'Est-Ensemble

Personnes à mobilité réduites

- **De part mon métier, la situation des personnes à mobilité réduite** et/ou en situation en handicap me touche particulièrement. Ainsi, nous agissons pour l'accessibilité notamment au travers des aménagements nécessaires des stations de bus ou de métro mais également pour les personnes mal-voyantes ou non-voyantes.

Deux remarques d'ordre régionales

- **Création de parking d'intérêt général** aux lisières de la zone dense avec couplage tarifaire avec les moyens de transport
- **Pour mémoire, le groupe régional Front de gauche** auquel participe les élus PCF a publié plusieurs mémoires régional et a été l'un des contributeurs important lors de l'élaborations des objectifs du Sdrif. Nous nous tenons à la disposition de l'AMUTC si elle souhaite intégrer les groupes de concertation transports de notre groupe.